

144 boulevard de La Villette 75019 Paris Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14 contact@solidaires.org - www.solidaires.org

Paris, le 27 septembre 2017

Lettre ouverte à l'ensemble des composantes du mouvement social

Le 12 septembre a marqué une premier pas dans l'opposition des salarié-es aux projets contenus dans la politique anti sociale du gouvernement Macron et du patronat. Comme le 9 mars 2016 dans la grève et les manifestations, les salarié-es, retraité-es, les jeunes, les précaires ont exprimé avec force leur refus de laisser 70 ans de conquêtes sociales disparaître. Le gouvernement applique le projet de société du Medef, une société de concurrence exacerbée et de dumping social.

C'est dans ce cadre que la loi Travail 2 précarise l'emploi, facilite les licenciements et bouleverse les relations et les normes sociales. La dérégulation du droit du travail à pour tou-te-s les salarié-es aura pour effet une fragilisation du contrat de travail et une amplification du nombre des travailleurs/ses pauvres, notamment dans la jeunesse. C'est aussi une régression importante pour les femmes. -

Les ordonnances ne sont que la première pierre d'un vaste chantier de destructions massives annoncées : retraites, sécurité sociale, logements, aides sociales et assurance chômage mais aussi dégradation et privatisation des services publics, dans un contexte de remise en cause des libertés publiques.

Face à ces attaques nous sommes à un tournant historique où nous n'avons pas d'autre alternative que d'organiser un puissant mouvement social et de lui donner les moyens stratégiques d'être gagnant.

L'Union syndicale Solidaires a appelé à la grève le 21 septembre l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. Elle a décidé de faire de même pour le 10 octobre. Nos équipes invitent, sur le terrain, les salarié-e-s à venir nombreux/ses dans les Assemblées générales pour s'exprimer sur les modalités d'action et le blocage de l'économie qui est pour nous nécessaire pour construire le rapport de force. Nous pensons que des journées d'action espacées dans le temps ne suffiront pas, nous avons besoin d'appels communs. Les expériences passées et récentes nous le montrent et les salariè-es nous le demandent. Nous devons donc très rapidement tenter de faire converger et d'élargir toutes les luttes, afin de créer les bases d'un mouvement interprofessionnel reconductible qui rassemble les salarié-e-s du public et du privé, les chômeurs/ses, les retraité-e-s, les jeunes.

Dans ce cadre, les appels qui se préparent doivent s'inscrire dans un calendrier social permettant l'engagement de tous et toutes, car nul doute que le gouvernement et le Medef agiront en ciblant des catégories, des thématiques, espérant ainsi diviser les salarié-es et nos luttes.

La généralisation de la lutte demande un travail d'explication, qui serait d'autant plus fort s'il était porté de façon unitaire. Nous pensons qu'il nous faut installer un « front unitaire » des forces syndicales, associatives et

politiques, pour s'opposer à la politique anti sociale menée par la classe dominante. Nos histoires respectives, nos différences, nos divergences ne doivent pas être des obstacles pour nous réunir sur l'essentiel, comme nous avons su le faire par le passé, souvent de manière victorieuse, il en va de notre responsabilité collective.

Aussi, l'Union syndicale Solidaires vous propose de nous rencontrer et de débattre de nos analyses de la situation et des nécessaires formes de mobilisation, de leur coordination pour les jours et semaines à venir, le 4 octobre à 18 h à la bourse du travail.

Cécile Gondard-Lalanne et Eric Beynel, co-délégué-es généraux.